



Location sans prise téléphonique

Par **pirquessa_old**, le **29/10/2007** à **17:34**

Bonjour à tous,

J'aimerais savoir si il est "légal" de louer un appartement sans aucune prise téléphonique. Je me pose cette question car ma nouvelle résidence en est dépourvue. Cependant des amis de ma famille ayant refait un appartement ont été obligés d'équiper chaque pièces du logement d'une prise.

Je ne sais pas qui a raison, merci de m'éclairer.

Cordialement,

Pirquessa :)